

CONTACT

DÉCEMBRE
2020

Vol. 39

No 6

ISSN 0830 0084



Mot du Maire

Une année pas comme les autres tire à sa fin. En janvier dernier, personne ne pouvait se douter de ce qu'il allait se passer. La pandémie nous a obligés à nous réorganiser tant au niveau personnel que professionnel. Votre Municipalité a dû s'adapter comme toutes les autres organisations. Le télétravail est devenu la façon de faire, la façon de communiquer avec vous aussi.

Je vous remercie pour votre patience et votre compréhension.

Le temps des Fêtes qui arrive ne sera pas comme les autres non plus. Les restrictions qui nous sont imposées en lien avec les rassemblements empêchent tout rassemblement en grand groupe. Cette situation est loin de ce que l'on connaît habituellement. C'est un effort collectif qui nous est demandé. L'arrivée possible d'un vaccin dans les prochains mois nous permet d'espérer un retour à une vie presque normale au cours de la prochaine année.

En terminant, je voudrais en mon nom personnel, au nom de l'équipe municipale et du conseil municipal, vous souhaiter un beau temps des Fêtes, en respectant les consignes sanitaires.

Francis St-Pierre, maire.

Courrier du père Noël – Message spécial

Le 19 décembre prochain, une activité surprise en partenariat avec Postes Canada, le Carnaval de Saint-Anaclet ainsi que le service des loisirs de la Municipalité aura lieu. Les enfants de la Municipalité qui ont écrit une lettre au père Noël recevront une réponse personnalisée avec la visite surprise de personnages mystères à l'adresse de leur maison !

Nous tenons à rassurer les enfants de la Municipalité de ne pas s'inquiéter s'ils ne reçoivent pas de réponse du père Noël avant le 19 décembre.

Horaire des fêtes

Veuillez prendre note que le bureau municipal sera fermé du **24 décembre 2020** jusqu'au **3 janvier 2021** inclusivement.

CONSEIL MUNICIPAL

Maire	Monsieur Francis St-Pierre
Conseillers	
Poste n°1	Monsieur Yve Rouleau
Poste n°2	Monsieur Jean-Denis Bernier
Poste n°3	Monsieur Simon Dubé
Poste n°4	Madame Vanessa Lepage-Leclerc
Poste n°5	Monsieur David Leblanc
Poste n°6	Monsieur Francis Rodrigue

Nous joindre:

-Bureau municipal	418 723-2816
-Télécopieur	418 723-0436
-Salle polyvalente	418 724-0900
-Bibliothèque	418 724-0821
-Centre communautaire	418 723-1747
-Service des loisirs	418 725-5389
-Courriel:	municipalite@stanaclet.qc.ca

VIE MUNICIPALE

LES SÉANCES DU CONSEIL EN RÉSUMÉ

Voici les résolutions adoptées lors de la séance ordinaire du 2 novembre et la séance extraordinaire du 16 novembre 2020

Les élus municipaux adoptent le règlement 490 - 2020 visant la modification du règlement 422 - 2014 sur les dérogations mineures (Rés. 2020-11-142).

Les élus municipaux acceptent la demande de dérogation mineure du 63, rue Langlois pour permettre la superficie excédentaire de 1,2 mètre carré de la remise. (Rés. 2020-11-143)

Les élus municipaux appuient la candidature de madame Marie Duchesne au sein du comité consultatif d'urbanisme. (Rés. 2020-11-144)

Les élus municipaux autorisent la directrice générale à signer l'entente générale relative à la gestion et la réalisation des travaux dans les cours d'eau de la Municipalité de Saint-Anaclet-de-Lessard avec la MRC Rimouski-Neigette. (Rés. 2020-11-145)

Les élus municipaux autorisent la directrice générale à signer l'entente relative pour le service informatique avec la MRC Rimouski-Neigette. (Rés. 2020-11-146)

Les élus municipaux confirment l'embauche à titre permanent de madame Solange Michaud dans le poste de directrice générale adjointe. (Rés. 2020-11-147)

Les élus municipaux donnent leur appui à la FQM pour le projet de loi 67. (Rés. 2020-11-148)

Les élus municipaux octroient le contrat pour la collecte et le transport des matières résiduelles 2021-2022 à Bouffard Sanitaire pour un montant de 738 538,05 \$ taxes incluses. (Rés. 2020-11-149)

Les élus municipaux octroient le contrat pour le ramonage des cheminées 2021-2022 à Les Entreprises JML pour un montant de 72 001,26 \$ taxes incluses. (Rés. 2020-11-150)

Les élus municipaux offrent une aide financière de 600 \$ à l'école des Sources pour la distribution de friandises pour l'Halloween 2020. (Rés. 2020-11-151)

Le conseil municipal présente ses condoléances aux familles et aux proches des victimes de la tragédie de la Ville de Québec survenue le 31 octobre dernier.

Les élus municipaux autorisent la directrice générale à signer une entente avec Taxis 800 pour un projet pilote en 2021 de desserte de Saint-Anaclet-de-Lessard en transport collectif sur réservation selon les trajets et arrêts prévus en cohérence avec le service de la MRC de Rimouski-Neigette. (Rés. 2020-11-152)

Les élus municipaux autorisent les honoraires supplémentaires de 3000 \$ à Stantec, dans la mesure où ceux-ci seront assumés par Banville et Coulombe. (Rés. 2020-11-153)



Voici des conseils du service régional de sécurité incendie de la MRC de Rimouski-Neigette

Votre arbre de Noël

Saviez-vous qu'un sapin est très inflammable ?

- Un sapin naturel peut être choisi afin d'éviter un risque d'incendie.
- Placez votre sapin loin des sources de chaleur
- Ne pas négliger l'arrosage quotidiennement de votre sapin naturel et placez-le dans un récipient rempli d'eau.
- Évitez de trop surcharger le sapin de décorations qui pourraient augmenter son inflammabilité.

Vos lumières de Noël

- Vérifiez si les lumières décoratives respectent les normes d'homologation (ULC et/ou CSA). Si ce n'est pas le cas, changez-les.
- Ne jamais laisser votre arbre allumé en votre absence ou pendant votre sommeil.

Votre électricité (rallonges électriques)

- Choisissez les bons matériels de type homologué (ULC et/ou CSA).
- Évitez d'utiliser les rallonges en mode permanent.
- Utilisez seulement le matériel qui est en bon état et vérifiez-les.



Application Voilà!

Voilà ! est un Dossier Citoyen personnalisé, qui facilite la communication entre les citoyens et la municipalité.

Vous devez tout d'abord vous inscrire au Dossier Citoyen personnalisé pour ensuite ajouter votre propriété à votre dossier et recevoir votre compte de taxes en ligne et non plus en format papier.

Cette application permet aussi d'avoir accès rapidement au calendrier de la collecte des matières résiduelles et le recyclage.

Le lien pour créer votre Dossier Citoyen personnalisé est présent sur le site Web de la municipalité (www.stanaclet.qc.ca) en haut à droite de la page d'accueil.

VIE MUNICIPALE

Un p'tit peu d'urbanisme

Il ne nous reste qu'un mois avant la nouvelle année et je tiens à vous dire que le personnel du service d'urbanisme n'a pas chômé cette année, et ce, malgré le contexte du télétravail. Il nous a fallu nous adapter et ainsi, répondre à une quantité phénoménale de courriels. Du jamais vu !

Plusieurs gens en ont aussi profité pour déménager dans notre belle municipalité. Ce fut donc une période assez achalandée en ce qui concerne la vente de propriétés immobilières. Cette activité a eu comme conséquence d'accentuer les demandes de dérogation mineure et nous avons su nous adapter aussi aux rencontres par visioconférence.

Nous avons aussi noté une hausse considérable de nouveaux commerces. Les gens n'ayant pas les services d'égout ont aussi demandé plus que les années précédentes d'adhérer au programme de mises aux normes de leurs installations septiques. Cela nous permet d'être encore plus écoresponsables en ce qui concerne les émissions de polluants dans nos cours d'eau et nos eaux souterraines.

Alors, dans cette même veine, j'en profite pour souhaiter la bienvenue à nos nombreux nouveaux arrivants et je tiens à féliciter à nouveau nos nouveaux commerces qui ont multiplié leurs efforts afin de servir la population anacloise.

Pour terminer, j'ai aussi constaté que les propriétaires de chiens de plus de 20 livres ont aussi troqué leur laisse pour des harnais et leur initiative fait en sorte qu'ils respectent le nouveau règlement provincial sur les chiens dangereux. Sachez que je suis très heureuse que vous ayez adopté cette façon de faire.

En vous remerciant à l'avance de votre intérêt pour mes articles et n'hésitez pas à soumettre vos questions ou toute autre suggestion d'articles à mhmichaud@stanaclet.qc.ca.

Je vous souhaite un bon temps des fêtes.

Marie-Hélène Michaud, inspectrice en urbanisme et responsable du service d'inspection



CET HIVER, JE COMPOSTE !

Le saviez-vous ? L'hiver est une excellente période pour participer à la collecte du compost. Avec le froid, les matières gèlent et ne produisent pas d'odeur ! Même si les collectes de bac brun s'espacent, votre bac brun ne devrait pas être remisé pour autant ! Cependant, l'hiver, en raison du gel, il arrive parfois que les matières organiques restent collées au fond du bac et que ce dernier ne se vide pas complètement. Pour éviter cela, il est important de limiter le contact entre les aliments humides et les parois gelées du bac.

Voici quelques astuces pour vous aider à composter tout l'hiver !

TRUC 1. Lorsque votre bac est vide, **tapissez le fond de votre bac** d'une matière pouvant absorber l'humidité (papier journal, carton, copeaux de bois, feuilles mortes sèches, etc.). Vous pouvez aussi doubler votre bac brun d'un sac en papier pour résidus verts (format de 80 litres).

TRUC 2. Ne mettez **pas de liquide** dans le bac brun.

TRUC 3. **Enveloppez vos résidus humides** dans du papier journal ou dans un sac de papier.

Vos matières sont déjà gelées et collent au fond du bac ? Pas de panique !

C'est l'hiver, les odeurs sont limitées et, comme il n'y a pas de résidus verts en hiver, votre bac pourra tenir entre deux collectes ! Pour aider au décollage des matières, déposez votre bac brun au soleil. Vous pouvez aussi décoller les matières des parois du bac avec un petit coup de pelle juste avant de déposer votre bac au chemin. Si vous entreposez votre bac brun dans un garage chauffé en hiver, il faut sortir le bac peu de temps avant la collecte sinon les matières pourraient coller contre les parois en gelant.

Rappelez-vous que les **sacs de plastique sont interdits** dans le bac brun, même s'ils sont certifiés « compostables », « biodégradables » ou « oxobiodégradables » !

Grâce à votre participation, près de 6 500 tonnes de matières organiques ont été détournées de l'enfouissement et transformées en compost l'an dernier dans Rimouski-Neigette. Votre geste compte !

Pour vous aider dans le tri de vos matières, consulter Infobac.ca ou la ligne Infobac au 418-725-2222.

Catherine Denis, coordonnatrice en environnement, MRC de Rimouski-Neigette
environnement@mrc-rn.ca

LOISIRS ET CULTURE

Bibliothèque Roger-Fournier

L'équipe des bénévoles et moi-même vous souhaitons une période des fêtes des plus agréables malgré le contexte actuel. Que la joie et la santé vous accompagnent tout au long de l'année à venir. Pour réchauffer vos soirées, sachez qu'une grande diversité de livres est disponible sur nos étagères. Vos demandes spéciales seront commandées à la fin janvier 2021.

Pour célébrer les fêtes, nous organisons un concours d'ornements de Noël. Si vous ou vos enfants souhaitez participer, il suffit de me faire parvenir une photo de l'ornement sur la page Facebook de la Bibliothèque ou encore par courrier électronique : bibliostanaclet@hotmail.com. Un gagnant sera désigné dès le retour des fêtes le 6 janvier prochain.

Anne Boucher Beaulieu, responsable de la bibliothèque



Rosetta
*Résultats!
Défoulement!
Plaisir!*

GYM

Entraînements cardiovasculaires
et de musculation de type croisé

**DU 11 JANVIER AU 24
FÉVRIER 2021**

Lieu: SDG de l'école des Sources

140\$ Coût / session
14 SÉANCES

**LES LUNDIS
ET
MERCREDIS
18H30 À
19H30**

Jessica Gagné
418-730-4049
Saint-Anaclet-de-Lessard
Québec, G0K 1H0
<https://www.rosettagym.com/>

EMAIL
rosettagym@gmail.com



Retour de la Zumba à St-Anaclet Hiver 2021

Mardi 18h30 à l'école de Sources
Du 26 janvier 2021 au 16 mars 2021
70\$
Places limitées, faites vite!
Pour inscription **418-318-5909**
Marie-Andrée Guay
Instructeur de Zumba Fitness

ORGANISMES



Chevaliers de Colomb

Bonjour à chacun de vous,

C'est certain que cette année 2020 va s'inscrire dans l'histoire. Personne d'entre nous ne s'imaginait vivre un scénario d'une telle ampleur et que tout le monde allait être bousculé de cette façon sur notre planète. Présentement, nous apercevons une lumière au bout de ce long tunnel avec l'annonce de vaccin qui nous donne l'espoir d'un temps meilleur.

Le comité des Chevaliers de Colomb de St-Anaclet s'unit et vous souhaite un bon temps des Fêtes, qui sera différent des autres vécus auparavant.

Que l'amour, joie et paix demeurent dans votre cœur.

ORGANISMES



Paniers de Noël du Club LIONS de Saint-Anaclet

Les personnes et familles de Saint-Anaclet qui souhaitent bénéficier d'un panier de Noël doivent en faire la demande écrite avant le 11 décembre. Veuillez indiquer vos coordonnées, le nombre de personnes, l'âge des enfants et dire brièvement pourquoi vous demandez un panier. Vous devez adresser votre demande au Club LIONS de Saint-Anaclet, 25-C, rue Principale Est, Saint-Anaclet, QC G0K 1H0. La distribution des paniers se fera le 19 décembre au centre communautaire de Saint-Anaclet.

Informations : Solange Cormier au 418-723-4000.
Gaétan Pelletier, comité publicité



Cercle de Fermières St-Anaclet

Le Cercle invite ses membres et celles qui désirent le devenir à sa prochaine réunion régulière.

Date : Lundi 14 décembre 2020

Heure : 13 h 30

Lieu : Salle Réal-Lamontagne
derrière l'église de Saint-Anaclet

Nous rejoindre : commrecr.fed4.st-anaclet@cfq.qc.ca

Facebook: @cfqstanaclet



Club des 50+ de St-Anaclet

Au nom de notre conseil d'administration, c'est avec un grand plaisir que je vous souhaite de belles Fêtes. Elles seront sans aucun doute très différentes des autres années, mais on n'a pas le choix de suivre les recommandations du ministère de la Santé pour notre bien à tous.

Nous tenons quand même à vous souhaiter de belles rencontres, ainsi que bonheur, paix et santé pour la prochaine année. Au plaisir !

Lise Brillant, présidente



TRAVAIL INVISIBLE

L'AFEAS demande la collaboration de toutes et tous pour faire avancer la cause du travail invisible et faire reconnaître le 1^{er} mardi d'avril, **Journée du travail invisible** par tous nos gouvernements. Il va de soi que cette reconnaissance entraînera son ajout dans le PIB et certains avantages sociaux non reconnus à toutes ces personnes qui travaillent dans l'ombre, que ce soit en tant que bénévoles, proches aidants, parents auprès des enfants, etc. 11 organismes se sont joints à l'AFEAS dans ce projet, et nous comptons sur l'appui de toutes et tous pour faire pression auprès de nos instances gouvernementales en signant le formulaire du TRAVAIL INVISIBLE en ligne d'ici le 20 décembre. C'est tout simple, il suffit de cliquer sur le lien Internet suivant : www.travailinvisible.ca et vous serez redirigés directement sur le site où l'on vous indiquera où et comment signer. Vous y trouverez toutes les informations relatives à ce projet.

Merci d'appuyer ce projet!



Opération Tendre la Main / Semaine contre la violence

Du 25 novembre au 6 décembre comme chaque année, l'AFEAS tient sa campagne annuelle contre la violence faite aux femmes et aux filles. Nous ferons la distribution de rubans blancs qui se portent comme un V inversé, signifiant NON à la violence. ET nous ferons le montage d'un arbre de paix, dont les rameaux seront recouverts de ces mêmes V inversés en souvenir de la tuerie de Polytechnique le 6 décembre 1989.

À la mémoire de Geneviève Bergeron, Nathalie Croteau, Hélène Colgan, Barbara Daigneault, Anne-Marie Edward, Maud Haviernick, Barbara Klucznik, Maryse Laganière, Maryse Leclair, Anne-Marie Lemay, Sonia Pelletier, Michèle Richard, Annie St-Arneault, Annie Turcotte.

Ensemble, dénonçons la violence, portons le RUBAN BLANC.
Si vous travaillez de la maison, vous pouvez le copier sur votre écran.

Raymonde Vandal, présidente AFEAS de St-Anaclet

VIE COMMUNAUTAIRE



ADMISSION AU PRÉSCOLAIRE POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2021-2022

La période d'inscription de votre enfant au préscolaire se tiendra en ligne du 11 au 25 janvier 2021.

Demande d'admission au préscolaire (maternelle) – août 2021

Voici des renseignements importants :

- Votre enfant doit avoir 5 ans **avant le 1^{er} octobre 2021**.
- Pour inscrire votre enfant à la maternelle, vous devez communiquer avec l'école de quartier.
- Le certificat de naissance (grand certificat) de votre enfant est requis.



Pour information supplémentaire, n'hésitez pas à communiquer avec le secrétariat au numéro de téléphone suivant : 418 724-3560, poste 5000.

POSTE À COMBLER AU SEIN DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT DE L'ÉCOLE DES SOURCES

L'école des Sources est à la recherche d'une personne pour le poste de représentant ou représentante de la communauté au sein du conseil d'établissement des parents de l'école.

La personne intéressée doit envoyer sa candidature à l'école au courriel suivant : des-sources@cspahares.qc.ca

Merci de votre participation!

HOCKEY MINEUR

La saison froide est de retour, c'est maintenant le temps de s'inscrire au hockey mineur! Tout comme l'hiver dernier, les jeunes qui désirent jouer au hockey auront l'opportunité de le faire, et ce, dès le début de janvier ou plus tôt si la patinoire est prête et jusqu'à ce que la température le permette.

Les entraînements se tiendront une fois/semaine en début de soirée et les matchs les fins de semaine. Le coût est fixé à 15 \$ par jeune.

Vous pouvez vous inscrire dès maintenant en communiquant avec Carl au 725-5389. La date limite d'inscription est le 18 décembre à 16 h 30. Veuillez prendre note que les consignes sanitaires en vigueur émises par le gouvernement lorsque l'activité aura lieu seront appliquées et devront être respectées par les participants.

La prochaine séance ordinaire du conseil aura lieu le 7 décembre 2020.



Assemblée générale annuelle (AGA)

L'Assemblée générale annuelle de la Corporation du patrimoine aura lieu :

**Mercredi le 9 décembre 2020 à 19 h 30
à la salle communautaire de St-Anaclet.**

À l'ordre du jour :

- États financiers, rapport d'activités et bilan de l'année 2019-20
- Projets pour l'année 2021
- Élections au CA de la Corporation

C'est un rendez-vous pour vous informer des travaux et projets de la Corporation, échanger, établir des contacts et soumettre vos idées et suggestions.

Veuillez prendre note que le CA se tiendra de façon hybride, soit en personne (mesures sanitaires obligatoires à respecter) et par vidéoconférence.

Contactez-nous pour confirmer votre présence, par courriel ou la page Facebook de la Forge St-Laurent.

Au plaisir de vous rencontrer.

Une invitation du CA de la Corporation du patrimoine

Courriel : patrimoine-anaclet@hotmail.com

Nouveau commerce

Salon de coupe

170, rue Principale Ouest, St-Anaclet

418 725-8729

Geneviève R.

Facebook: Geneviève Rioux

ENTRAÎNEUR DE PATINAGE

Je suis à la recherche d'un(e) entraîneur(e) pour donner des cours de patin pour débutants (4 à 7 ans). Les cours se tiennent habituellement les samedis ou les dimanches matin à raison d'une heure ou deux selon le nombre de groupe. Les cours sont prévus pour le début de janvier jusqu'à la fermeture de la patinoire. Le salaire attribué sera évalué selon les compétences. Communiquez avec Carl au 418 725-5389.

La date de tombée pour le prochain Contact est le
20 janvier 2021

Vous pouvez nous faire parvenir vos articles par courriel : municipalite@stanaclet.qc.ca

CONCOURS DESSIN DU PÈRE NOËL

Balourd et le Carnaval de Saint-Anaclet t'invitent à participer à un concours !

Envoie-nous le dessin du père Noël colorié présent dans le Contact avant le **16 décembre à 16 h 30** et tu cours la chance de gagner un superbe cadeau offert par le Carnaval de Saint-Anaclet qui te sera remis chez toi par le père Noël et Balourd le **18 décembre 2020**. Dépose ton dessin dans les boîtes aux lettres du bureau municipal ou par la poste au soin de Carl Lavoie, 318, rue Principale Ouest, St-Anaclet (Qc) G0K 1H0. N'oublie pas d'écrire tes coordonnées sur ton dessin !

Bonne chance!

